

Concours section : Adj Adm Commun Externe Princ. 2

Epreuve matière : Réponses Questions

N° Anonymat : L251A111002794 Nombre de pages : 4

Epreuve - Matière : Réponses Questions Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Question 1

L'intelligence artificielle (IA) est un atout pour l'éducation inclusive, en aidant les apprenants à besoins spécifiques. Elle peut détecter précocement les troubles, permettant d'individualiser les parcours d'apprentissage.

Des outils technologiques peuvent permettre aux déficients visuels ou auditifs de communiquer comme les autres.

Pour les enfants atteints de troubles du spectre autistique, des applications spécialisées contribuent à une meilleure prise en charge.

Dans leurs pratiques, les enseignants spécialisés pourraient bénéficier de certaines IA éducatives.

73 mots

Question 2

IA : intelligence artificielle.

Il s'agit d'une technologie récente utilisant toutes les données informatiques.

TSA : troubles du spectre autistique

ULIS : unité localisée pour l'inclusion scolaire.

C'est un dispositif présent dans certaines écoles pour aider à

1 / 4

L'inclusion des apprenants en difficulté ou avec des troubles.

Question 3

L'utilisation de l'IA a des intérêts éducatifs, parmi lesquels:

- la détection précoce de troubles ou de difficultés d'apprentissage (grâce à l'analyse de certaines données)
- l'aide à l'individualisation des parcours d'apprentissage
- une meilleure prise en charge des troubles du développement (grâce à des applications spécifiques)
- un soutien aux enseignants spécialisés, par exemple en ULIS.

Question 4

Les quatre différents types d'apprenants ayant des besoins spécifiques sont:

- les déficients auditifs
- les déficients visuels
- les élèves avec des troubles ou des difficultés d'apprentissage
- les enfants atteints de TSA, avec ou sans déficience cognitive.

Question 5

Pour les personnes atteintes de déficiences auditives, les outils d'assistance peuvent être l'activation de sous-titres, ou la traduction automatique en langue des signes.

Question 6

Pour favoriser l'intégration sociale des enfants atteints de TSA, l'IA peut être utile par le biais d'applications spécifiques. Les applications technologiques peuvent

traduire la parole en texte, et également fournir des images ou des pictogrammes aidant à exprimer les émotions.

L'IA aide ainsi ces enfants à communiquer plus facilement et favorise leur concentration.

Tous ces apports de l'IA permettent donc une meilleure intégration sociale des enfants atteints de TSA.

